



Probleme avec ex employeur

Par **keg29**, le **25/11/2010 à 15:15**

Bonjour, je viens vers vous car j'ai quitté une société le 18/09 ceux ci mon recontacté un mois après pour que je revienne pour voir quelques dossiers j'ai accepté et pris rendez-vous le 20/11 tout en demandant avant de régler les frais de déplacement car il y a A/R 850 km. tout ceci pour me reprocher que je les ai reconnus quelques erreurs de gestion et procédure sachant que si je suis parti de ce poste est que j'avais aucun moyen de mener ma mission. mais ces gens suite à de graves problèmes de gestion de l'agence trou d'inventaire on commencé à me soupçonner de détournement et vols sur de la marchandise et de l'argent quel fut pas ma surprise je leur ai dit quand ils ont dit de faire attention à leur propos il n'en tenait pas compte en menaçant de donner suite à cette affaire. J'ai été outré par une telle attitude suite à ce rdv il n'ont pas voulu me régler mes frais or la veille par mail il ont donné leur accord en me disant qu'ils utilisaient les mêmes manières que moi tel était leur mot que dois-je faire car de tel propos et accusations m'ont choqué de plus ces gens me semblent "dangereux" je veux me protéger d'une suite possible

Par **fabienne034**, le **26/11/2010 à 08:03**

Ils ne vous ont pas menacé publiquement une fois que l'on quitte une entreprise on ne revient plus soit vous prenez le taureau par les cornes: vous faites une lettre pour demander le paiement avec copie de votre email vous expliquez le rendez-vous les accusations et vos réponses pour éviter que l'on vous mette sur le dos des faits qui ne vous concernent pas vous prévenez que toutes les actes intempestifs seront poursuivis pour dénonciation calomnieuse autre solution plus simple et plus prudente vu que vous reconnaissez quelques fautes attendez pour tout savoir sur les contrats de travail: <http://www.fbis.net/CDIARRET.htm>

Par **keg29**, le **26/11/2010** à **15:28**

merci pour la reponse mais concernant les fautes se ne sont que des fautes de gestion pour le reste ce n'est que pure calomnie.c'est le fait d'avoir été au rdv et mettre fait sali ces gens pretendent meme avoir les moyens pour ecraser et mettre en peril une entreprise il l'int dit en parlant d'un de mes anciens cleints ils se croivent intouchable car c'est un groupe .c'est la facon de faire que j'ai pas du tout apprecié on m'a conseillé de déposer aussi une main courante pour propos calomnieux si tu peux m'aider par tes conseils merci